

CHARTRE DE DEONTOLOGIE DES LABS

Dans le cadre de sa mission de diffusion des œuvres et de protection des droits sur internet, la Haute Autorité doit contribuer à la compréhension des enjeux et la recherche de solutions innovantes susceptibles de concilier les intérêts en présence tout en préservant la valeur de la création.

Les Labs de la Haute Autorité ont pour objectif d'élaborer des propositions de résolution des tensions actuelles fondées sur l'analyse des publications existantes, la production de travaux de recherche, la publication de nouvelles contributions, regroupées dans une base de connaissances accessible à tous.

Ateliers de travail collaboratifs, les Labs Hadopi sont organisés afin de garantir l'indépendance de leurs travaux.

Placés dans un environnement extrêmement évolutif, les Labs sont des ateliers *in vivo*, au sein desquels s'expriment sans réserve et sans préjugés toutes les tendances, sensibilités et contradictions, dans le respect des autres. Leurs participants veillent à la sérénité des travaux auxquels ils contribuent.

Participent aux travaux des Labs les personnes suivantes extérieures à la Haute Autorité (ensemble les « Participants ») ;

- Les experts-pilotes des Labs ;
- Les experts associés ;
- Les membres rédacteurs ; et
- Les membres contributeurs.

Les Participants sont soumis à la présente Charte.

1 LES VALEURS DES LABS

Les Participants agissent dans le respect des valeurs suivantes afin de garantir la légitimité et l'efficacité des Labs :

Indépendance :

Les Labs sont indépendants.

Les experts-pilotes et experts associés ne reçoivent pas d'instruction des membres de la Haute Autorité ou de ses services sur la façon de conduire leurs missions conformément aux orientations stratégiques fixées par le Collège. Ils sont libres de s'exprimer publiquement sur leurs missions. Il leur est interdit d'agir sur instruction de personnes extérieures à la Haute Autorité ou de percevoir, pour l'exercice de ces missions, une rémunération de ces personnes.

Transparence :

Les travaux des Labs s'inscrivent dans la transparence.

Les règles de fonctionnement et d'administration des Labs, les modalités d'inscription et de collaboration, ainsi que la liste des participants sont rendues publiques. .

Les Labs disposent d'une plateforme collaborative sur internet accessible à tous.

Tous les travaux des Labs y sont publiés et peuvent être librement diffusés et commentés, sous réserve d'indication de la source.

Pluralisme :

La richesse des travaux des Labs repose sur la diversité de ses membres et la pluralité des opinions exprimées. La confrontation des idées et le débat, conduits dans le respect et l'écoute d'autrui, sont encouragés et suscités.

Les Participants aux Labs contribuent aux travaux de manière responsable et constructive, en toute transparence quant à leurs motivations et intérêts, et s'engagent à respecter les idées et sensibilités de tous.

Le degré de compétence technique ne doit jamais être un obstacle à la participation aux Labs.

Ouverture :

Les sujets étant internationaux par nature, les Labs veillent dans leur action à établir des relations avec les personnes et autorités en prise à des problématiques similaires à l'international et tiennent compte des études et développements conduits à l'étranger.

Les Labs ont pour objectif d'aboutir à des propositions concrètes, en accord avec les enjeux d'innovation de notre époque.

Equilibre :

Les Labs cherchent à faire émerger des solutions équilibrées, prenant en compte l'ensemble des paramètres pertinents pour chaque question traitée, ainsi que les différents points de vue exprimés.

En cas de divergence, un document de synthèse reflète la pluralité des points de vue. L'intégralité du débat est disponible sur la plateforme collaborative.

Innovation :

Les Labs s'appuient sur les travaux publiés au cours des dernières années sur des questions relatives à la création à l'ère du numérique et font preuve d'innovation dans la conduite des nouveaux travaux qui pourront être en rupture avec les initiatives passées. Leur vocation est d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et d'identifier les problématiques en devenir pour tenir compte des usages et techniques émergents.

2 LE RÔLE DES PARTICIPANTS

Experts-pilotes :

Les experts-pilotes ont pour mission d'encadrer sur le plan méthodologique et scientifique les travaux menés par leur Lab, dans le respect des orientations stratégiques fixées par le Collège.

Experts-associés :

Les experts-associés ont pour mission de veiller à la fluidité et l'efficacité des échanges entre les différents Labs Hadopi, en permettant notamment un dialogue continu et constructif.

Grâce à leur mission d'observation du dispositif des Labs - en terme d'organisation et d'outils – ils contribuent à garantir le respect de la présente charte de déontologie, et notamment l'ouverture des Labs.

Membres rédacteurs :

Les membres rédacteurs sont des personnes expérimentées dans des questions traitées par un Lab. Ils contribuent de manière active au Lab et disposent des droits d'écriture sur les travaux du Lab.

Ils amendent, modifient et commentent avec la plus grande liberté les travaux des Labs en cours d'élaboration sur la plateforme collaborative.

Membres contributeurs :

Les membres contributeurs peuvent participer aux travaux en proposant des contributions sous forme de commentaires.

3 LES DROITS ET DEVOIRS DES PARTICIPANTS AUX LABS

Les Participants veillent dans leur action au sein des Labs à appliquer et faire respecter les valeurs des Labs, lesquelles impliquent des droits et des devoirs.

Les Participants s'expriment en toute liberté.

Indépendants, ils font librement connaître leurs éventuelles réserves et opinions divergentes sur les travaux des Labs soumis au Collège pour adoption. Les Participants s'engagent à se conformer aux lois et règlements en vigueur et à respecter les droits des personnes. Sont notamment prohibés tous messages violents, injurieux et/ou diffamatoires.

Afin de garantir l'indépendance des Labs, les Participants s'engagent à ne pas tirer parti à des fins personnelles de leur contribution au Lab, que ce soit par l'influence qui peut en résulter ou par la faculté de disposer de certains moyens, services ou informations.

En cas de manquement aux obligations déontologiques prévues à la présente charte, il peut être mis fin à leur participation aux Labs.

4 RELATION AVEC LE COLLÈGE

Le Collège interagit à différents niveaux avec les Labs en relation avec les contenus des travaux des Labs :

- a) Il définit les orientations stratégiques des Labs, sur proposition commune des experts pilotes et des experts associés des Labs ;
- b) Il peut interroger les Labs sur des sujets et questions sur lesquels il souhaite avoir leur éclairage
- c) Les Labs Hadopi peuvent, de leur propre initiative, proposer des sujets à l'étude ou des analyses au Collège.

Les positions et études des Labs sont publiées sur la plateforme collaborative des Labs. Elles pourront être reprises, en tout ou en partie, par le Collège pour nourrir sa réflexion et établir ses positions. En cas d'adoption partielle d'un document des Labs par le Collège, la position qui en résulte indique la source du document d'origine dans sa version intégrale.